



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 8 avril 2008 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins et Yvon Boucher.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames et messieurs Luc Bard, André Barbeau, André Bonneau, Luc Bouvier, M^e Annie Crousset, Michel Déziel, Louis-Paul Guindon, Claude Laramée, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Roland Morin, Lucie Poulin, Gilles Sabourin et Michel Tremblay.

Sont absents messieurs et madame les conseillers-ère Frank Thérien, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

CP20080408-P1 ÉTATS FINANCIERS 2007

9 h 30 – Messieurs André Barbeau et Michel Tremblay présentent les états financiers pour l'année 2007.

Un surplus net de 9,8 M\$ a été estimé. Une proposition sur l'utilisation de ce surplus est déposée.

Versement à des réserves financières

- Auto-assurance (0,5) M\$
- Déneigement 2008 (1,0) M\$

Solde disponible pour projets majeurs 8,3 M\$

Répartition du surplus :

75 % pour les projets incontournables (A) (Aréna Guertin) 6,2 M\$

25 % pour les projets prioritaires (B) 2,1 M\$

Liste des projets prioritaires – Catégorie B :

Priorités du conseil (CP-2007-05-15) :

- Étude des bibliothèques
- Espace Jean-Dallaire
- Parc des Cèdres

Surplus disponible : 4 780 000 \$

(2006 : 2 700 000 \$)

(2007 : 2 080 000 \$)

Utilisations :

CM-2007-110 Terrains synthétiques (1 200 000) \$

CM-2007-660 Jean-Dallaire (500 000) \$

Solde disponible pour 2008 **3 080 000 \$**

Des propositions pour diverses réserves sont également faites.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher prend son siège.

Monsieur le maire Marc Bureau quitte son siège.

Monsieur le conseiller Aurèle Desjardins préside la réunion.

Monsieur le maire Marc Bureau reprend son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-AF-2008-006

Accepter le dépôt des états financiers.

CP-AF-2008-007

Accepter les versements aux réserves recommandées.

CP-AF-2008-008

Accepter l'utilisation du surplus 2007 tel que présenté.

Les recommandations **CP-AF-2008-006**, **CP-AF-2008-007** et **CP-AF-2008-008** sont acceptées à l'unanimité.

Des projets de résolutions entérinant ces recommandations seront déposés pour adoption au conseil municipal du 22 avril prochain.

Messieurs les conseillers Richard Côté et Simon Racine quittent leur siège.

CP20080408-P2

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

11 h 15 - Les discussions sur la démarche préparatoire en développement social suspendues le 1^{er} avril dernier se poursuivent. Madame Agathe Lalande et monsieur Louis-Paul Guindon répondent aux interventions des membres du conseil.

RECOMMANDATIONS :

CP-CL-2008-045

Adopter la démarche préparatoire en développement social.

CP-CL-2008-046

Établir un moratoire quant aux nouvelles demandes des organismes du milieu en développement social.

La recommandation **CP-CL-2008-046** est modifiée comme suit :

Établir un moratoire quant aux nouvelles demandes des organismes du milieu en développement social jusqu'à l'adoption de la démarche officielle.

La recommandation **CP-CL-2008-046** modifiée est acceptée à l'unanimité.

CP-CL-2008-047

Maintenir le statu quo quant au soutien que la Ville offre aux organismes du milieu en développement social depuis 2002, et ce, jusqu'au dépôt d'un cadre de soutien.

CP-CL-2008-048

Autoriser le trésorier à puiser à même les imprévus, la somme de 20 000 \$.

Les recommandations **CP-CL-2008-047** et **CP-CL-2008-048** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 64146 sera déposé pour adoption au comité exécutif du 9 avril 2008 pour recommandation au conseil municipal du 22 avril prochain.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 50.

Reprise du comité plénier public à 13 h 00.

Messieurs les conseillers Frank Thérien, André Laframboise et Luc Angers ont quitté leur siège.

Monsieur le conseiller Simon Racine reprend son siège.

CP20080408-P3

NIVEAUX DE SERVICES MUNICIPAUX OFFERTS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

13 h 00 - Messieurs Louis-Paul Guindon et Gilles Desjardins présentent les quatre niveaux de services que la Ville prévoit offrir aux propriétaires de chien.

Niveau 1 : Tel que le prévoit le règlement, un propriétaire peut circuler avec son chien en laisse sur les terrains publics autres que les parcs, les terrains de jeux et les sentiers ainsi qu'aux endroits où une interdiction est affichée.

Niveau 2 : Les propriétaires peuvent circuler avec leur chien en laisse sur certains parcs et corridors identifiés.

Niveau 3 : Les chiens peuvent circuler sans laisse sur certains terrains municipaux.

Niveau 4 : La Ville est disposée à considérer l'aménagement d'aires d'exercices canins lorsqu'une association dûment constituée, composée d'au moins 100 propriétaires de chiens en fait la demande et est prête à assumer à ses frais, pendant au moins trois ans, le contrôle, la supervision et l'entretien.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva quitte son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-CL-2008-039

Autoriser les quatre niveaux de services destinés aux propriétaires de chiens.

CP-CL-2008-040

Autoriser, dans l'ouest de la ville, l'aménagement d'une aire d'exercices canins sur le terrain municipal du golf miniature de la rue Montcalm et représentant une dépense non récurrente de 7 200 \$ conditionnellement à ce que la Ville reçoive d'un organisme, une demande d'exploitation pour ce site.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva reprend son siège.

CP-CL-2008-041

Autoriser, dans l'est de la ville, l'aménagement et l'exploitation d'une aire d'exercices canins par la S.P.C.A. sur ses terrains de la rue de Varennes :

- de verser une contribution non récurrente de 24 000 \$ pour son aménagement;
- d'accorder une contribution financière de 2 800 \$ par année représentant le remboursement des taxes municipales;
- de rembourser toute surprime exigée par les assureurs de la S.P.C.A.

CP-CL-2008-042

Autoriser l'aménagement d'un site « chiens sans laisse » au terrain Saint-Jean-Bosco au coût de 6 000 \$.

CP-CL-2008-043

Puiser à même les imprévus, la somme de 25 000 \$ pour la signalisation des sites des niveaux de services 2, 3 et 4.

CP-CL-2008-044

Prévoir un budget annuel de 2 800 \$ pour la durée du protocole d'entente avec la S.P.C.A. (remboursement des taxes municipales).

Les recommandations **CP-CL-2008-39**, **CP-CL-2008-040**, **CP-CL-2008-041**, **CP-CL-2008-042**, **CP-CL-2008-043** et **CP-CL-2008-044** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 71155 sera déposé pour adoption au comité exécutif du 16 avril 2008 pour recommandation au conseil municipal du 22 avril prochain.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20080408-PD1	Lettre datée du 25 mars 2008 de monsieur Jacques Filion, directeur du ministère des Transports du Québec – Subvention pour la construction de la Route verte
CP20080408-PD2	Lettre datée du 18 mars 2008 de monsieur Claude Duplain, conseiller spécial du ministère des Affaires municipales et des Régions – Accusé de réception concernant une demande de réintégration du volet rénovation des façades commerciales du programme Rénovation Québec
CP20080408-PD3	Lettre datée du 14 mars 2008 de monsieur Jacques Filion, directeur du ministère des Transports du Québec – Financement des études environnementales – Élargissement du chemin Pink – Report de l'échéance
CP20080408-PD4	Procès-verbal de la réunion de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 27 février 2008
CP20080408-PD5	Procès-verbal de la rencontre publique de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 25 février 2008

Fin du comité plénier public à 14 h 20.